



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 14,5 % contre 18,3 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (35,8 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (33,7 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (44,6 % contre 43,2 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Catégorie sociale :** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

### + Secteur santé

#### Branches professionnelles

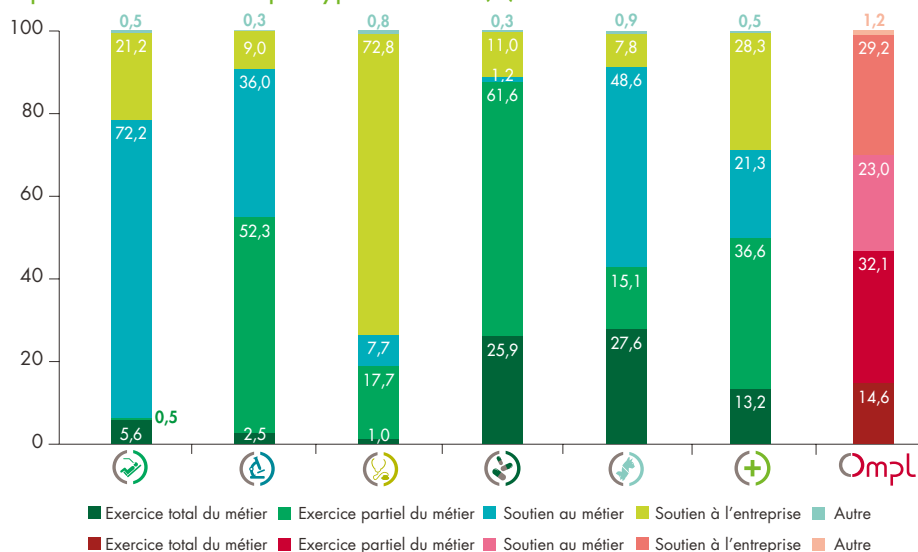
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires



## RÉPARTITION DES EMPLOIS ENTRE ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE ET SOUTIEN

- 49,8 % des salariés sont en prise directe avec le métier de l'entreprise. 13,2 % d'entre eux exerce la totalité du métier (chirurgiens dentistes salariés, médecins salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, ...) et 36,6 % une partie du métier (manipulateur en électroradiologie médicale, infirmiers, préparateurs en pharmacie, techniciens de laboratoire, ...).
- 49,6 % réalisent des activités de soutien.

## Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Exercice total du métier:** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier:** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier:** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise:** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes du secteur, la part des employées est relativement importante. Elle atteint 47,6 % contre 19,7 % seulement pour les hommes.

### Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



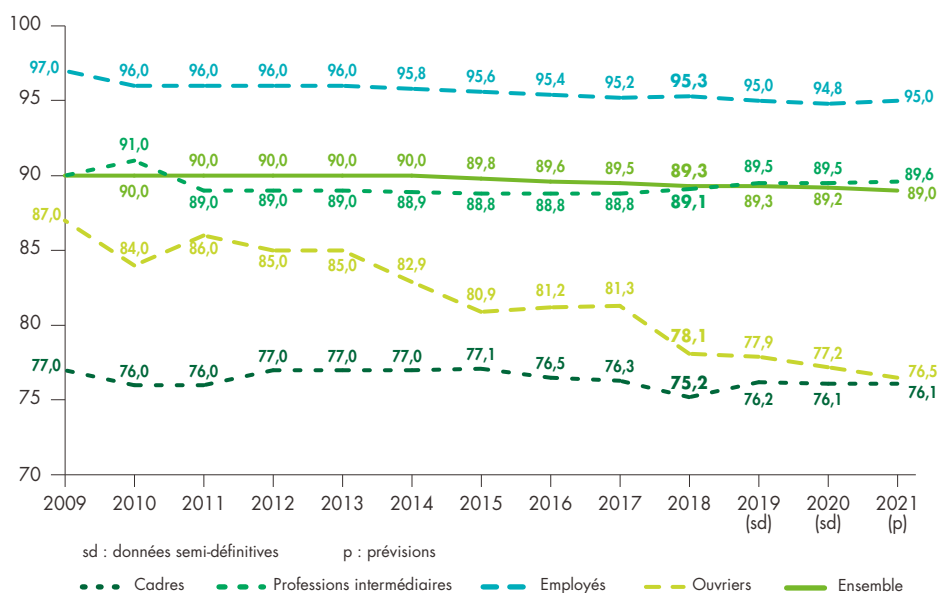
Source : Insee, DADS 2018.



### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu jusqu'en 2018. Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021.

### Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



## DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (51,1 %), mais son minimum est atteint pour la Normandie (42,6 %).

## Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé <sup>1</sup>
Auvergne-Rhône-Alpes	14,8	37,0	44,3	3,9	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	14,6	37,0	43,0	5,3	0,0
Bretagne	14,1	36,8	44,4	4,7	0,0
Centre-Val de Loire	12,2	39,3	43,3	5,2	0,0
Corse	11,5	37,4	44,7	5,9	0,6
DOM	9,1	32,2	51,1	7,5	0,0
Grand Est	13,4	36,4	44,2	6,0	0,0
Hauts-de-France	14,8	35,8	42,7	6,7	0,0
Île-de-France	18,5	30,1	46,9	4,5	0,0
Normandie	14,5	36,4	42,6	6,6	0,0
Nouvelle-Aquitaine	13,4	38,0	43,4	5,2	0,0
Occitanie	13,1	36,9	45,0	4,9	0,0
Pays de la Loire	13,8	38,5	43,9	3,8	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,2	37,8	44,2	4,8	0,0
<b>(+)</b>	<b>14,5</b>	<b>35,8</b>	<b>44,6</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>18,3</b>	<b>33,7</b>	<b>43,2</b>	<b>4,8</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2018.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.